

Grandir orphelin, une épreuve et une force

La perte d'un ou de ses deux parents a des répercussions à long terme sur la vie d'un enfant.
Comment se construit-on en leur absence ?



La situation des orphelins, c'est-à-dire toutes personnes ayant vécu le décès d'un ou de ses deux parents avant l'âge de 25 ans, est encore peu étudiée en France. Selon la démographe Cécile Flammant, autrice d'une thèse récente sur l'orphelinage précoce (2019), on comptait environ 610000 orphelins âgés de moins de 25 ans en 2015, dont 250000 mineurs. Près de trois sur quatre sont orphelins de père et un sur quatre orphelin de mère. Environ un sur cent a perdu ses deux parents.

En 2008, la statisticienne Nathalie Blanpain (1) constate que leur situation socio-économique est moins élevée que celle de l'ensemble de la population. Devenir orphelin avant l'âge de 20 ans est plus souvent associé à une moindre réussite scolaire : « 28% des adultes âgés de 20 à 75 ans ayant perdu un parent pendant l'enfance ne sont titulaires d'aucun diplôme, contre 17% de l'ensemble des adultes. De même, ils accèdent moins souvent que les autres

SALOMÉ TISSOLONG

aux études supérieures: 7% détiennent un diplôme supérieur à bac+2, contre 12% de l'ensemble des adultes.» Les chances d'obtenir le baccalauréat diminuent de six points en cas de décès du père, de neuf points avec la mère et de onze avec les deux parents. Cela peut avoir des répercussions sur la suite de leur parcours: leurs chances d'obtenir un diplôme étant plus faibles, ils exercent un peu moins souvent une profession de cadre ou intermédiaire. Des études plus courtes les incitent également à entrer dans la conjugalité et à fonder une famille plus précocement.

Selon N. Blanpain, l'orphelinage est un «*risque social*» pouvant modifier la destinée, mais ces chiffres doivent être relativisés. Cette moindre réussite scolaire, entraînant un parcours professionnel plus difficile, s'expliquerait par le fait que les orphelins cumulent plusieurs désavantages: la structure de leur famille après le décès d'un parent et des origines sociales modestes. En effet, selon la démographe C. Flammant, un peu plus de neuf orphelins mineurs sur dix vivent avec leur parent survivant, souvent dans une famille monoparentale. Ce type de familles subit un plus grand risque de pauvreté que les familles biparentales. De plus, 43% des familles avec orphelin ont un faible niveau de vie, contre 22% des familles sans orphelin. Les mères y sont moins diplômées et occupent des professions moins bien rémunérées que les mères des familles sans orphelin. Ce désavantage est dû à la différence de mortalité masculine entre les classes sociales: «*À un âge donné, la mortalité des hommes ouvriers ou employés est plus forte que celle des hommes cadres ou professions intermédiaires. En raison de l'homogamie, les conjointes survivantes appartiennent fréquemment*

aux catégories défavorisées», note C. Flammant. Ce seraient donc les caractéristiques sociales et familiales – que le décès a pu fragiliser – qui entraîneraient ces désavantages socio-économiques pour l'orphelin, et non le décès en lui-même. «*Toutes choses égales par ailleurs, les chances d'avoir obtenu le baccalauréat diminuent de 8 points en cas de séparation des parents, soit quasiment autant qu'en cas de décès d'un parent*», souligne N. Blanpain.

Se réapproprier le parent défunt

Une autre hypothèse évoque des causes psychologiques. Le pédopsychiatre Guy Cordier relève des difficultés récurrentes d'attention et d'apprentissage chez des orphelins, ce que le chercheur en psychologie Jérôme Clerc (2) tente d'expliquer par une étude. Il montre que les enfants orphelins ont des performances mnésiques moins bonnes que les non-orphelins sur des épreuves nécessitant un degré de concentration élevé ou moyen. Il fait l'hypothèse qu'un enfant orphelin qui ne pourrait s'empêcher de penser à son parent décédé – des pensées intrusives sont fréquemment observées – verrait ses capacités de mémoire de travail diminuées, le gênant pour effectuer de nombreuses tâches cognitives ou scolaires.

15% des personnes ayant perdu leur père pendant l'enfance déclarent aussi un mauvais état de santé physique, contre 10% de l'ensemble de la population. Cela peut s'expliquer par leur niveau de diplôme plus faible ou leur profession, favorisant une moins bonne santé physique à l'âge adulte, par de moins bonnes conditions de vie pendant l'enfance – le décès pouvant entraîner la baisse des ressources économiques – mais aussi par une transmission des parents aux enfants,

qu'elle soit héréditaire ou comportementale (reproduction de comportement à risques ou moindre recours aux soins ou à la prévention).

La perte d'un parent peut enfin avoir un impact sur la construction de soi, ses relations à autrui et son rapport au monde tout au long de la vie. Une enquête qualitative du socio-anthropologue Martin Julier-Costes (3) montre que cet événement destructeur peut à la fois être porteur d'une précarité émotionnelle, notamment lors de certaines étapes charnières telles qu'une rupture ou une autre perte. Mais il peut aussi constituer un élément fondateur et moteur. M. Julier-Costes observe en effet que les personnes vont donner du sens à leur orphelinage, «en faire quelque chose». Cela peut s'exprimer par une volonté de transmission, en se réappropriant des objets, des pratiques ou encore des goûts du parent défunt. Cela peut aussi passer par le fait de devenir parent à son tour et d'y trouver un épanouissement. Des orphelins se dirigent aussi souvent vers des professions visant à prendre soin des autres ou à maîtriser les risques qu'ils encourent: psychologie, médecine, enseignement, droit... D'autres écrivent par exemple un ouvrage pour témoigner de ce vécu, ou des créations littéraires donnant une autre existence au parent défunt... «*Ce n'est pas une chance, mais une force pour la vie*», témoigne Karine, orpheline rencontrée par le chercheur. ●

(1) Nathalie Blanpain, étude de la Direction de la recherche, des études, des évaluations et des statistiques (Drees) menée sur le territoire national et publiée en 2008.

(2) Jérôme Clerc, «Performances mnésiques chez des enfants orphelins: des difficultés spécifiques?», *Recherches familiales*, n° 17, 2020/1.

(3) Martin Julier-Costes, Charlène Feige et Julien Grange, «(Sur)vivre à la perte précoce de son (ses) parent(s): expériences et répercussions de l'orphelinage», *Recherches familiales*, n° 17, 2020/1.